

ÉCOLE DU BREUIL
ROUTE DE LA FERME
75012 PARIS

Délibération affichée à l'École Du Breuil
et transmise au représentant de l'État

2020-12

Délibération du conseil d'administration de l'École du Breuil

Séance du 18 juin 2020

Objet : Compte administratif 2019 de l'École Du Breuil

Le conseil d'administration de la régie personnalisée de l'École Du Breuil,

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 1612-12, L 2121-14, et L 2121-31,

Vu la délibération du Conseil de Paris n° 2018 DEVE 107 des 2 au 5 juillet 2018 portant création de la régie personnalisée de l'École Du Breuil,

Vu les statuts de l'École Du Breuil et notamment leur article 8.4,

Vu les délibérations 2018-4 du 17 décembre 2018 approuvant le budget primitif de l'exercice 2019 et 2019-14 du 16 décembre 2019 portant décision modificative n°1 du budget de l'exercice 2019,

Vu le Compte de gestion de l'exercice 2019 arrêté par le Directeur régional des finances publiques d'Ile de France et de Paris, approuvé par la délibération 2020-11 du 18 juin 2020 du Conseil d'administration,

Après élection de Mme Annick OLIVIER comme Présidente de séance,

Sur proposition du Président de séance,

DELIBERE

Article 1^{er} : Le Conseil d'administration approuve le compte administratif de l'exercice 2019 de l'École Du Breuil, figurant en annexe à la présente délibération, avec les résultats suivants :

Section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement de l'exercice 2019	6 282 681,73 €
Dépenses de fonctionnement de l'exercice 2019	5 619 253,96 €

Soit un solde d'exécution de la section de fonctionnement excédentaire de 663 427,77 €.

Section d'investissement

Recettes d'investissement de l'exercice 2019	1 200 000 €
Dépenses d'investissement de l'exercice 2019	323 238,94 €

Soit un solde d'exécution de la section d'investissement excédentaire de 876 761,06 €.

Article 2 : Il est donné quitus à la Présidente du Conseil d'administration pour sa gestion, au vu du compte administratif de l'exercice 2019 de la régie personnalisée de l'Ecole Du Breuil.

Annick OLIVIER



Présidente de séance